Ministère des Affaires municipales
et des Régions

8 JUIL. 2013

Direction du développement
régional et métropolitain

Conférence régionale des élus de Laval

États financiers
au 31 mars 2013

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 25
Annexes	26 - 27

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boulevard Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270
Télécopieur : 514-875-9797
www.rcgt.com

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élus de Laval

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'organisme Conférence régionale des élus de Laval a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. [1]

Laval
Le 17 juin 2013

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122487

Conférence régionale des élus de Laval
Résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Produits (annexe A)	4 740 180	3 940 505
Charges de fonctionnement (annexe B)	1 509 574	1 390 408
Charges reliées aux projets (annexe C)	471 145	543 000
Charges reliées aux fonds et ententes (annexe D)	2 693 714	1 951 171
	4 674 433	3 884 579
Excédent des produits par rapport aux charges	65 747	55 926

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Conférence régionale des élus de Laval
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

			2013-03-31	2012-03-31
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
	$	$	$	$
Solde au début	958 237	94 367	1 052 604	996 678
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	111 698	(45 951)	65 747	55 926
Investissement en immobilisations	(75 170)	75 170		
Solde à la fin	994 765	123 586	1 118 351	1 052 604

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	65 747	55 926
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	45 951	40 949
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	1 727 700	(1 618 719)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 839 398	(1 521 844)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(40 132)	(13 063)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 799 266	(1 534 907)
Encaisse au début	6 011 419	7 546 326
Encaisse à la fin	7 810 685	6 011 419

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 78 636 $ (74 168 $ en 2012).

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval
Situation financière
au 31 mars 2013

	2013-03-31	2012-03-31	2011-04-01
	$	$	$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	7 810 685	6 011 419	7 546 326
Débiteurs (note 6)	2 788 234	3 764 276	1 129 431
Frais payés d'avance	1 566	2 900	2 900
	10 600 485	9 778 595	8 678 657
Long terme			
Immobilisations corporelles (note 7)	123 586	94 367	122 253
	10 724 071	9 872 962	8 800 910
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	222 080	215 287	77 562
Apports reportés (notes 9 à 34)	9 383 640	8 605 071	7 726 670
	9 605 720	8 820 358	7 804 232
ACTIF NET			
Non affecté	994 765	958 237	874 425
Investi en immobilisations	123 586	94 367	122 253
	1 118 351	1 052 604	996 678
	10 724 071	9 872 962	8 800 910

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c. M-22.1), a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Laval en matière de développement régional. Il est reconnu comme une personne morale selon l'article 21.5 défini par la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et est exempt d'impôt.

Conférence régionale des élus de Laval a comme principal mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis à la Ministre sur le développement de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public.* L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public.*

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a appliqué au cours de l'exercice les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public.* Ces nouveaux chapitres prescrivent une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'organisme avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

2 - *PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 $ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Équipement informatique	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'organisme établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1er avril 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition, à l'exception de la méthode comptable relative aux actifs et passifs financiers, laquelle a fait l'objet d'une application prospective (les montants comparatifs étant présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'organisme immédiatement avant l'adoption des nouvelles normes comptables).

Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre SP 2125, « Première application par des organismes publics », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'organisme peut se prévaloir au moment de la transition. L'organisme n'a appliqué aucune exemption facultative.

Incidence de la transition sur l'actif net au 1er avril 2011

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur l'actif net de l'organisme à la date de transition, soit le 1er avril 2011, n'est pas significative.

Rapprochement de l'excédent des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012

L'excédent des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012 établi selon les nouvelles normes comptables correspond à celui établi selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculement).

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun ajustement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie de l'organisme.

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Subventions provinciales	4 195 986	3 581 416
Subventions municipales	127 747	129 794
Autres subventions	337 890	155 127
Produits d'intérêts	78 636	74 168
Charges du régime de retraite interentreprises	54 253	62 291

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Débiteurs	976 042	(2 634 845)
Frais payés d'avance	1 334	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(28 245)	137 725
Apports reportés	778 569	878 401
	1 727 700	(1 618 719)

6 - DÉBITEURS

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Subventions à recevoir		
Provinciales	2 433 344	3 411 795
Municipales	7 000	167 000
Autres	314 079	153 000
Taxes à la consommation à recevoir	33 811	32 481
	2 788 234	3 764 276

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2013-03-31	2012-03-31
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Équipement informatique	261 517	207 297	54 220	44 257
Mobilier et agencements	156 959	125 015	31 944	26 661
Améliorations locatives	141 194	103 772	37 422	23 449
	559 670	436 084	123 586	94 367

Au 31 mars 2013, des acquisitions d'un montant de 35 038 $ sont incluses dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Comptes fournisseurs et charges à payer	70 643	127 289
Salaires à payer	151 437	87 998
	222 080	215 287

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 12 199 $ au 31 mars 2013 (694 $ au 31 mars 2012).

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

9 - APPORTS REPORTÉS - FONDS INTERVENTIONS RÉGIONALES

Ce fonds est investi dans le cadre d'un protocole d'entente avec la Corporation Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval pour la réalisation des travaux inhérents à l'édification d'un centre de foires à Laval.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début et à la fin	300 000	300 000

10 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 2 282 187 $ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire visant les mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus (CRÉ de Laval). Un montant de 2 124 646 $ est toujours à recevoir au 31 mars 2013.

					2013-03-31
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$
Fonctionnement		768 074		(768 074)	
Engagé 2006-2007	150 000	(300 000)	150 000		
Engagé 2008-2009	1 402	(1 402)			
Engagé 2011-2012	1 104 000	(600 000)		(217 500)	286 500
Engagé 2012-2013		(561 607)	2 282 187	(253 645)	1 466 935
Non engagé	1 399 866	94 935			1 494 801
	2 655 268	(600 000)	2 432 187	(1 239 219)	3 248 236

					2012-03-31
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$
Fonctionnement		764 320		(764 320)	
Engagé 2006-2007	150 000				150 000
Engagé 2008-2009	1 402				1 402
Engagé 2009-2010	45 110	(2 110)		(43 000)	
Engagé 2010-2011	255 500	(100 000)		(155 500)	
Engagé 2011-2012		(279 000)	1 727 500	(344 500)	1 104 000
Non engagé	1 597 489	(752 310)	554 687		1 399 866
	2 049 501	(369 100)	2 282 187	(1 307 320)	2 655 268

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

11 - APPORTS REPORTÉS - FORUM JEUNESSE

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 717 960 $ dont 705 071 $ proviennent du gouvernement provincial, 12 889 $ des intérêts générés par le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (F.R.I.J.) et le solde d'une tierce partie.

De plus, l'organisme s'est engagé à verser un montant de 529 242 $ provenant du F.R.I.J., dont 468 402 $ pour des ententes régionales se terminant au plus tard le 31 mars 2016. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31				
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$
Fonctionnement	87 143		191 571	(194 333)	84 381
Implication Citoyenne	220 696		2 500	(79 316)	143 880
F.R.I.J.	293 345	(60 000)	523 889	(258 104)	499 130
	601 184	(60 000)	717 960	(531 753)	727 391

	2012-03-31				
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$
Fonctionnement	73 497		187 814	(174 168)	87 143
Implication Citoyenne	22 672	282 906	2 000	(86 882)	220 696
F.R.I.J.	676 670	(809 906)	529 242	(102 661)	293 345
	772 839	(527 000)	719 056	(363 711)	601 184

12 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2011-2014

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2011-2014 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 900 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en octobre 2014. Au 31 mars 2013, un montant de 559 640 $ est non engagé par l'organisme.

	2013-03-31					
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Immobilisations	360 000					360 000
Coordination	163 267		(30 000)	180 000	(65 821)	247 446
	523 267	-	(30 000)	180 000	(65 821)	607 446

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

12 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2011-2014 (suite)

						2012-03-31
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Immobilisations		180 000		180 000		360 000
Coordination		180 000		50	(16 783)	163 267
	-	360 000	-	180 050	(16 783)	523 267

13 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2008-2009-2010

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2008-2009-2010 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 520 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en 2010. Au 31 mars 2013, toutes les sommes sont engagées.

De plus, l'organisme a signé une entente de gestion avec la Commission scolaire de Laval pour le soutien à la mise en œuvre du programme « AVEC » dans les écoles de la commission scolaire. Celle-ci s'est engagée à verser un montant total de 760 000 $ dans le cadre de cette entente.

						2013-03-31
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
AVEC						
Immobilisations	1 056 391				(123 121)	933 270
Gestion	97 521					97 521
	1 153 912	-	-	-	(123 121)	1 030 791

						2012-03-31
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
AVEC						
Immobilisations	1 176 391				(120 000)	1 056 391
Gestion	97 521					97 521
Coordination	50 482		(25 000)		(25 482)	
Autres contributions	15 098				(15 098)	
	1 339 492	-	(25 000)	-	(160 580)	1 153 912

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

14 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE « AVEC » 2005-2006-2007

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2005-2006-2007 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 320 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2007. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

				2013-03-31	2012-03-31
	Solde au début	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin	Solde au début et à la fin
	$	$	$	$	$
AVEC - Immobilisations	120 000		(80 000)	40 000	120 000
Autres contributions	150			150	150
	120 150	-	(80 000)	40 150	120 150

15 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE IMMIGRATION 2010-2012

Une entente a été signée entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 430 000 $ sur une période de 2 ans, se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	247 000	
Transfert des fonds et ententes		100 000
Transfert au fonctionnement	(30 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir		180 000
Montant constaté à titre de produits	(96 000)	(3 000)
Solde à la fin	121 000	247 000

16 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION 2006-2009

Une entente de partenariat en immigration a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 300 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	50 000	50 000
Montant constaté à titre de produits	(50 000)	
Solde à la fin	-	50 000

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

17 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2010-2011-2012

Une entente régionale pour la « Culture » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 023 400 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	608 400	730 600
Transfert au fonctionnement	(30 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir		192 800
Montant constaté à titre de produits	(406 775)	(285 000)
Solde à la fin	171 625	608 400

18 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une entente régionale pour le programme « Culture Scientifique et Technique » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 930 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	152 223	277 188
Transfert au fonctionnement	(15 000)	(30 000)
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(116 298)	(94 965)
Solde à la fin	20 925	152 223

19 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AGROALIMENTAIRE

Une entente régionale pour le programme « Entente spécifique agroalimentaire » a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 450 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début		14 000
Montant constaté à titre de produits		(14 000)
Solde à la fin	-	-

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

20 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT

Une entente régionale pour la mise sur pied d'une commission régionale en loisir et en sport (CRLS) a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 315 377 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2014. De plus, la CRLS conclut des ententes avec d'autres partenaires dans le cadre de la réalisation de projets pour avoir un effet levier dans la communauté.

						2013-03-31
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Mission de base CORA	47 753	(44 570)	(129 500)	249 500	(70 572)	52 611
Loisir pour personnes handicapées				126 572	(116 572)	10 000
Jeux du Québec				63 016	(62 387)	629
Secondaire en spectacle		19 570		9 430	(20 000)	9 000
Rendez-vous de la Francophonie				2 500	(1 500)	1 000
Jeune relève amateur	83 930			15 310	(92 240)	7 000
Mon école à pied à vélo	12 000					12 000
Défi-Santé	55 000				(45 000)	10 000
Regroupement du sport à Laval				4 200	(4 200)	
Brigades culinaires				3 000		3 000
	198 683	(25 000)	(129 500)	473 528	(412 471)	105 240

						2012-03-31
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Mission de base CORA	17 407		(129 500)	249 500	(89 654)	47 753
Loisir pour personnes handicapées	15 922			126 572	(142 494)	
Jeux du Québec				62 387	(62 387)	
Secondaire en spectacle				9 875	(9 875)	
Rendez-vous de la Francophonie	4 900	(4 900)		2 500	(2 500)	
Jeune relève amateur	58 120	75 000		15 310	(64 500)	83 930
Mon école à pied à vélo	17 000			5 000	(10 000)	12 000
Défi-Santé	70 000				(15 000)	55 000
	183 349	70 100	(129 500)	471 144	(396 410)	198 683

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AÎNÉS

Une entente spécifique pour les aînés a été signée entre la ministre responsable des Aînés et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 750 000 $ sur une période de 6 ans se terminant en mars 2013. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	137 722	145 072
Montant encaissé et à recevoir		119 000
Montant constaté à titre de produits	(127 700)	(126 350)
Solde à la fin	10 022	137 722

22 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

Une entente pour le programme « Revitalisation urbaine intégrée » a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 019 400 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2010. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée ou réservée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	492 688	695 828
Transfert au fonctionnement		(80 000)
Montant encaissé et à recevoir		23 400
Montant constaté à titre de produits	(13 629)	(146 540)
Solde à la fin	479 059	492 688

23 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BIOSCIENCES ARMAND-FRAPPIER

Une convention a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Laval et l'organisme afin d'apporter une aide financière au Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) pour la réalisation du projet « Maintien et développement des activités du CIBAF ». Les parties se sont engagées à verser un montant total de 675 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2011.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	10 000	150 000
Montant constaté à titre de produits	(10 000)	(140 000)
Solde à la fin	-	10 000

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

24 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE EN ÉCONOMIE SOCIALE

Une entente spécifique en économie sociale a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, le Forum Jeunesse, la ministre responsable de la région de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 625 000 $ sur une période 5 ans se terminant le 31 mars 2013. Au 31 mars 2013, un montant de 143 508 $ est non engagé par l'organisme.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	344 308	340 237
Transfert des fonds et ententes		30 000
Transfert au fonctionnement	(50 000)	(50 000)
Montant encaissé et à recevoir	85 530	80 000
Montant constaté à titre de produits	(110 741)	(55 929)
Solde à la fin	269 097	344 308

25 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE EN CULTURE

Une entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture à Laval a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse, la Ville de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 140 000 $ sur une période de 2 ans se terminant en mars 2010.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	1 647	3 025
Montant constaté à titre de produits	(1 647)	(1 378)
Solde à la fin	-	1 647

26 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2011-2012

Une entente de subvention pour le programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée entre la ministre responsable de la Famille et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 50 000 $ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2012. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début et à la fin	35 600	35 600

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

27 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL ATI/RUI

Une entente de partenariat régional pour la mise en oeuvre de l'alliance pour la solidarité et le déploiement d'approches ATI/RUI à Laval a été signée entre le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Ville de Laval, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Laval, la direction générale d'Emploi-Québec, le Centre de Santé et de Services Sociaux de Laval, la Corporation de Développement communautaire de Laval, le Forum Jeunesse et l'organisme. L'organisme s'est engagé à transférer un montant total de 600 000 $ du fonds de développement régional pour cette entente spécifique. Cette entente a une durée de 3 ans se terminant le 31 mars 2015.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	-	-
Transfert des fonds et ententes	600 000	
Transfert au fonctionnement	(125 000)	
Montant constaté à titre de produits	(4 375)	
Solde à la fin	470 625	-

28 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

Une entente de partenariat régional en tourisme a été signée entre le ministère du Tourisme, l'Association touristique régionale de Laval, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Laval, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 050 000 $ sur une période de 4 ans se terminant le 31 mars 2012. Au 31 mars 2013, la totalité des sommes est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	70 000	70 000
Montant constaté à titre de produits	(25 000)	
Solde à la fin	45 000	70 000

29 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT EN ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Une entente régionale de partenariat en matière d'activités parascolaires de loisirs culturels pour les écoles secondaires de Laval a été signée entre le Forum Jeunesse, la Commission scolaire de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 235 000 $. Cette entente a une durée de 2 ans se terminant le 31 mars 2014. Au 31 mars 2013, un montant de 8 450 $ est non engagé par l'organisme.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	-	-
Transfert des fonds et ententes	135 000	
Montant encaissé et à recevoir	50 000	
Montant constaté à titre de produits	(97 550)	
Solde à la fin	87 450	-

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

30 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE JÉSUS

Une entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus a été signée entre le Forum Jeunesse, la société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 132 000 $ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2011. Au 31 mars 2013, la totalité du solde est engagée.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	**22 515**	26 955
Montant constaté à titre de produits	**(18 000)**	(4 440)
Solde à la fin	**4 515**	22 515

31 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE INITIATIVE SOCIALE

Au cours de l'exercice, une nouvelle entente a été signée entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gestionnaire du Fonds québécois d'initiatives sociales et l'organisme afin d'apporter une aide financière pour amorcer et poursuivre la concertation de l'organisme avec ses partenaires, identifier les besoins, priorités et les ressources disponibles en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et établir un plan d'action visant à soutenir des interventions territoriales prioritaires. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 685 907 $ pour une période de 5 ans se terminant en mars 2015. Au 31 mars 2013, un montant de 1 335 907 $ est non engagé par l'organisme.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début		70 000
Transfert au fonctionnement	**(94 000)**	(13 588)
Montant encaissé et à recevoir	**772 954**	
Montant constaté à titre de produits		(56 412)
Solde à la fin	**678 954**	-

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

32 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Une entente a été signée entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Collège Montmorency, l'Université de Montréal, la direction régionale d'Emploi-Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Centre local de développement de Laval, le Carrefour jeunesse emploi de Laval, le Forum Jeunesse et l'organisme. L'entente a pour objectif la réalisation d'un plan d'action visant à favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes lavallois à tous les niveaux d'enseignement. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 960 000 $ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2013. Au 31 mars 2013, un montant de 635 888 $ est non engagé par l'organisme.

	2013-03-31					
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Persévérance scolaire	425 000	(50 000)		589 256	(310 000)	654 256
Coordination	243 504		(125 000)	930	(39 677)	79 757
	668 504	(50 000)	(125 000)	590 186	(349 677)	734 013

	2012-03-31					
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$	$	$
Persévérance scolaire	190 000	50 000		185 000		425 000
Coordination	157 834	150 000	(110 000)	100 343	(54 673)	243 504
	347 834	200 000	(110 000)	285 343	(54 673)	668 504

33 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ JEUNESSE

Une entente a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum jeunesse et l'organisme afin d'apporter une aide financière dans le cadre du programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes ». Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 $ pour une période d'un an, se terminant en mars 2012.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	29 000	
Transfert des fonds et ententes		12 000
Montant encaissé et à recevoir	656	48 000
Montant constaté à titre de produits	(29 656)	(31 000)
Solde à la fin	-	29 000

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

34 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

Une entente a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la ministre responsable de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, la Ville de Laval, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Forum Jeunesse, la table de concertation de Laval en condition féminine et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 460 000 $ pour une période de 4 ans se terminant en mars 2015. Au 31 mars 2013, une somme de 135 500 $ est non engagée par l'organisme.

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Solde au début	183 000	
Transfert des fonds et ententes		129 000
Transfert au fonctionnement	(30 000)	
Montant encaissé et à recevoir	67 000	54 000
Montant constaté à titre de produits	(23 500)	
Solde à la fin	196 500	183 000

35 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un bail pour ses locaux, échéant en 2015 et un contrat de location pour un photocopieur, échéant en 2014, à verser une somme de 180 580 $. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices financiers s'élèvent à 121 196 $ en 2014 et à 59 384 $ en 2015.

36 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

36 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Le solde des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
Encaisse	7 810 685	6 011 419
Subventions à recevoir	2 788 234	3 731 795
	10 598 919	9 743 214

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié ou en souffrance au 31 mars 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2013, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de l'organisme se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois
	$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	222 080

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
au 31 mars 2013

36 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 10 598 919 $ (9 743 214 $ au 31 mars 2012).

Les passifs financiers de l'organisme, totalisant 222 080 $ (215 287 $ au 31 mars 2012), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Conférence régionale des élus de Laval
Annexes
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE A

	2013-03-31 $	2012-03-31 $
PRODUITS		
Fonctionnement		
Fonds de développement régional-fonctionnement (MAMROT) (a)	768 074	764 320
Transfert des fonds et ententes	658 500	518 088
CLD de Laval	83 000	108 000
Intérêts	65 747	55 926
	1 575 321	1 446 334
Programmes	471 145	543 000
Fonds et ententes	2 693 714	1 951 171
	4 740 180	3 940 505

(a) Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ANNEXE B

	2013-03-31 $	2012-03-31 $
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Rémunération du personnel	1 149 982	1 111 143
Administration générale		
Contractuels	6 443	2 567
Événements spéciaux	48 427	18 915
Locaux	112 822	99 260
Télécommunications	15 503	14 269
Frais de déplacement, représentation et réunion	35 814	32 009
Frais de bureau et service informatique	54 464	44 486
Publicité, promotion et commandite	22 122	27 257
Cotisations	13 939	579
Assurances	6 301	4 596
Honoraires professionnels	51 226	46 356
Frais bancaires		1 546
Formation	4 552	1 845
Amortissement des immobilisations corporelles	44 719	39 773
CLD de Laval	3 260	5 807
Imputation au Forum Jeunesse	(60 000)	(60 000)
	1 509 574	1 390 408

Conférence régionale des élus de Laval
Annexes
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE C

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
CHARGES RELIÉES AUX PROJETS		
Fonds de développement régional		
Projets 2009-2010		43 000
Projets 2010-2011		155 500
Projets 2011-2012	217 500	344 500
Projets 2012-2013	253 645	
	471 145	543 000

ANNEXE D

	2013-03-31	2012-03-31
	$	$
CHARGES RELIÉES AUX FONDS ET ENTENTES		
Forum Jeunesse		
Fonctionnement	193 101	172 992
Amortissement des immobilisations corporelles	1 232	1 176
Implication Citoyenne	79 316	86 882
F.R.I.J.	258 104	102 661
Programme « AVEC » 2011-2014	65 821	16 783
Programme « AVEC » 2008-2009-2010	123 121	160 580
Programme « AVEC » 2005-2006-2007	80 000	
Entente immigration 2010-2012	96 000	3 000
Entente immigration 2006-2009	50 000	
Entente spécifique culture 2007-2008-2009	406 775	285 000
Entente sur la culture scientifique et technique	116 298	94 965
Entente spécifique agroalimentaire		14 000
Entente commission régionale en loisir et en sport	412 471	396 410
Entente spécifique aînés	127 700	126 350
Entente revitalisation urbaine intégrée	13 629	146 540
Entente centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	10 000	140 000
Entente en économie sociale	110 741	55 929
Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture	1 647	1 378
Entente conciliation travail-famille 2011-2012		56 412
ATI/RUI 2012-2015	4 375	
Entente de partenariat régional en tourisme	25 000	
Entente activités parascolaires	97 550	
Entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus	18 000	4 440
Entente persévérance scolaire et réussite éducative	349 677	54 673
Entente égalité jeunesse	29 656	31 000
Entente égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015	23 500	
	2 693 714	1 951 171